

Réf: Dossier N° : 53781



AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BERIANE IMMOBILIER » Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA BONOUMIN, ABRI 2000, 06 BP 2708 ABJ 06

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 13 Août 2018, et enregistrés au CEPICI le 06 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BERIANE IMMOBILIER ».

<u>Objet:</u> L'achat, la location et la vente de terrains et bâtiments; Les prestations de services dans le domaine immobilier; Autres prestations de services ; La vente, location de matériels de constructions et de produits de tout genre ; La représentation de produits, de marques, de matériels et de sociétés ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet social.

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - COCODY RIVIERA BONOUMIN, ABRI 2000, 06 BP 2708 ABJ 06

GERANT: Monsieur KONAN HORTENSE EPSE KOUAME.

<u>RCCM:</u> n°CI-ABJ-2018-B-23829 du 06/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°21076 du 06/09/2018

